

Formation Professionnelle Continue  
**CAP Métiers de la Coiffure (MdC)**  
+ **Perfectionnement en coiffure**  
**Présentation de la formation**  
**Domaine Professionnel (\*)**



Objectifs

Être qualifié dans les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires ;  
Être qualifié dans les techniques de base de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage, sur une clientèle féminine et masculine ; Accueillir la clientèle ; Conseiller et vendre des services et des produits ;  
Gérer son espace de travail et participer aux différentes activités de l'entreprise.  
Être titulaire du diplôme du CAP Métiers de la Coiffure, et devenir un professionnel qualifié :

Programme de la formation (détaillé pages suivantes)

Référentiel Education Nationale du diplôme CAP Métiers de la Coiffure (arrêté du 05.06.2019). Fiche RNCP 34670.

Public concerné

Formation ouverte à tout public de plus de 18 ans, quel que soit le parcours scolaire initial et le niveau scolaire acquis. Adultes en reconversion professionnelle.

Prérequis

(\*) Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau 3 (CAP/BEP) minimum, sont dispensés des matières d'enseignement général à l'examen. Requis : bonne maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit.  
En cas d'échec à l'examen lors d'une précédente session, le candidat peut conserver les notes obtenues aux unités subies et donc en être dispensé pour les sessions à venir, pendant une durée de 5 ans.  
Au cours de la formation, ils bénéficieront d'heures de perfectionnement en pratique de la coiffure

Moyens et modalités pédagogiques

4 salles de classes pour les cours théoriques, équipement multimédia (vidéoprojecteur, ordinateur, internet).  
Supports pédagogiques : livres techniques et scolaires ; documents fournis par les formateurs.  
Salon de coiffure pédagogique équipé de 18 postes d'entraînement, 8 postes pour la clientèle, 4 lave-têtes, 8 tablettes de service, 1 casque infrarouge Climazon Wella, vitrines de vente, documentation.

Modalités d'évaluation

Evaluations régulières, notées ou non notées, tout au long de la formation.  
Bulletins trimestriels récapitulatifs. Simulations de situation d'examen.

Nombre de stagiaires par session : minimum 6 stagiaires. maximum 18 stagiaires.

Moyens d'encadrement

Formateurs diplômés et expérimentés dans leurs domaines respectés

Formalisation à l'issue de la formation

Attestation de formation remise au stagiaire en fin de formation. Questionnaire de satisfaction.  
Passage des épreuves de l'examen officiel du CAP Métiers de la Coiffure, organisé par l'Education Nationale.  
Délivrance par l'Education Nationale du relevé de notes, et en cas de succès, du diplôme officiel du CAP.

Lieu de formation et horaires de la formation : CNAT – 5 Bd Marcel Paul – 13500 MARTIGUES

Du Lundi au Vendredi, de 08h45 à 12h00 ; de 13h15 à 16h30 pour les cours dans l'organisme  
Jour et horaires selon l'entreprise d'accueil, pour les périodes de formation en entreprise.

Dates et durée de la formation

Début de la formation : **05/09/2022** Examens : mai-juin 2023 Fin de la formation : **16/06/2023**

Durée cas général : **600h** de formation dans l'organisme + 420h formation en entreprise (PFMP=stages)

Coût de la formation **3 960,00 €** HT non assujetti à la TVA

Matériel & manuels **740,00 €** HT non assujetti à la TVA

Ce coût comprend une provision ajustable pour les frais des manuels scolaires fournis au début de la formation, ainsi que le matériel professionnel de coiffure, indispensable pour l'apprentissage des techniques de coiffure.

Ce matériel sera aussi indispensable pour se présenter aux examens des épreuves pratiques.



**Domaine professionnel**

☞ **Pôle 1 : Réalisation de prestations de coiffure**

**C1.1 Élaborer un diagnostic** : Réaliser et Formaliser un diagnostic.

*S1.1.1 Biologie appliquée* : Peau et cuir chevelu ; productions et annexes cutanées ; film cutané de surface et flore ; anomalies du cuir chevelu ; caractéristiques du cheveu

*S1.1.2 Technologie* : Fiche diagnostic.

**C1.2 Mettre en œuvre d'une technique d'hygiène et de soin capillaire** : Réaliser shampooing, un soin capillaire.

*S1.1.2 Technologie* : Techniques d'hygiène et de soin capillaire ; Produits cosmétiques ; Produits d'hygiène et de soins capillaires : les shampooings et les soins : simple, spécifique, traitant, technique ; Appareil casque à vapeur d'ozone

*S1.2.2 Hygiène en milieu professionnel* : Protection du client ; bio contaminations et prévention ; Mesures d'hygiène du linge, des équipements, des espaces de travail.

*S1.2.3 Santé et sécurité au travail* : Risques liés à l'activité physique

**C1.3 Réaliser des techniques de base de coiffure**

**C1.3.1 Réaliser des techniques de coupe** : Réaliser une coupe femme, coupe homme : couper, dégrader, effiler, finitions.

*S1.3.1.1 Biologie appliquée* : Anatomie, morphologie de la tête ; cheveu : structure, cycles pilaires, anomalies de la forme et de la croissance

*S1.3.1.2 Technologie* : Principes généraux de la coupe féminine ou masculine : types de coupes, procédures, techniques de coupe ; outils de coupe : ciseaux, rasoirs, tondeuses.

*S1.3.1.3 Santé et sécurité au travail* : Risques liés à l'activité physique ; risques de coupures

**C1.3.2 Réaliser des techniques de couleur** : une coloration ; un effet de couleur (exécuter sans concevoir)

*S1.3.2.1 Biologie appliquée* : couleur naturelle du cheveu ; anomalie du cheveu : couleur

*S1.3.2.2 Technologie* : Colorimétrie ; produits colorants ; produits éclaircissants ; techniques d'application ; techniques préparatoires ; matériels : activateurs et accessoires.

*S1.3.2.3 Santé et sécurité au travail* : Risque chimique ; risque lié à l'activité physique.

**C1.3.3 Réaliser des techniques de forme et de coiffage** : Réaliser une mise en forme temporaire : aux doigts, brushing, mise en plis sur rouleaux, aux fers ; réaliser une mise en forme durable par enroulage, en méthode indirecte (exécuter sans concevoir) ; réaliser un coiffage : orienter les mèches, lisser, crêper, tresser.

*S1.3.3.1 Technologie* : techniques de modification temporaire des cheveux ; techniques de coiffage ; outils et appareils de mise en forme temporaire et de coiffage : brosses, peignes, accessoires, séchoirs, fer ; produits de mise en forme temporaire et de coiffage : de construction, de finition ; technique de modification durable des cheveux ; principe d'action des produits de modification durable ;

*S1.3.3.2 Santé et sécurité au travail* : Risque électrique ; risque de brûlure ; risque lié aux bruits inhérents à l'activité du salon

*S1 Environnement professionnel* : espaces d'un salon de coiffure ; confort des lieux de travail ; gestes professionnels en faveur du développement durable ; gestes de secours.

☞ **Pôle 2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise**

**C2.1 Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous** : Créer la relation client ; recueillir les attentes du (de la) client(e) ; prendre un rendez-vous ; actualiser le fichier clientèle

**C2.2 Conseiller et vendre des services, des matériels, des produits capillaires** : Formuler le conseil ; réaliser la vente ; réaliser l'encaissement

*S2.1 et S2.2 Savoirs associés* : Comportement professionnel ; techniques de communication ; prise de rendez-vous ; fichiers clientèle ; matériels au service de la communication et de la vente ; différentes étapes de l'acte de vente ; fidélisation de la clientèle ; vente additionnelle ; encaissement.

**C2.3 Contribuer à l'activité de l'entreprise** : Exercer son activité au sein de l'entreprise ; s'informer sur les conditions d'exercice de son activité professionnelle ; s'intégrer dans une équipe ; contribuer à la veille



documentaire (collections et tendances, espaces de travail, matériels et produits) ; valoriser des produits et matériels dans différents espaces ; participer à la gestion des stocks.

**S2.3 Savoirs associés :** Accès à la profession de coiffeur ; aspects législatifs liés au salarié ; fiche poste ; document unique ; aspects réglementaires concernant la sécurité dans l'entreprise ; communication média et hors média ; information sur les prix pour les produits et les prestations de services ; connaissance commerciale des produits de coiffure ; marque et gammes, conditionnements ; identification des services proposés ; espaces de présentation ; publicité et information sur le lieu de vente ; gestion des stocks.

☞ **Perfectionnement en pratique de la coiffure / Travaux pratiques clientèle :**

Adaptation des compétences professionnelles techniques en situation réelle sur clientèle du salon de coiffure d'application : shampoing, coloration, mèches, coupe, permanente, brushing, hommes, femmes, enfants.

**Supports et méthodes :** Etude de cas pratiques, mise en situation réelle et complète, avec les conseils du formateur : accueil, diagnostic, définition du besoin, réalisation, appréciation du résultat : un véritable atout.

**Périodes de formation en milieu professionnel**

Les périodes de formation en milieu professionnel se déroulent dans une ou plusieurs entreprises définies par le référentiel des activités professionnelles (hors salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile) accueillant des professionnel(le)s qualifié(e)s.

Ces entreprises d'accueil répondent aux exigences de la formation de tout candidat aux épreuves du Certificat d'Aptitude Professionnelle Métiers de la coiffure.

Les lieux d'accueil des PFMP doivent permettre au cours de la formation le développement des compétences du référentiel. Leur nombre est compris entre deux et quatre.

La durée de la formation en milieu professionnel est de 12 semaines, et s'ajoute aux durées de formation dispensée dans le centre de formation continue.

Les périodes de formation en milieu professionnel font l'objet d'attestations de lieu et de durée signées par le(s) responsable(s) de stage.

**Objectifs de formation en milieu professionnel**

La formation en milieu professionnel est une phase déterminante menant au diplôme.

L'élève ou le stagiaire de formation continue doit participer aux activités de l'entreprise et à réaliser des tâches sous la responsabilité du tuteur.

Pendant les PFMP, l'élève ou le stagiaire de formation continue conforte et met en œuvre ses compétences en les adaptant au contexte professionnel et développe de nouvelles compétences.

La formation en milieu professionnel a pour objectifs de :

- découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités ;
- s'insérer dans une équipe professionnelle ;
- s'adapter à différentes situations professionnelles et aux diverses demandes de la clientèle ;
- s'approprier l'accueil, la prise en charge de la clientèle, la vente-conseil ;
- acquérir rapidité et dextérité gestuelle lors de la mise en œuvre de techniques de coiffure ;
- mobiliser les savoirs associés dans l'exercice de ses activités.